



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Le Préfet

PODS - 2020.101

Lille, le 15 avril 2020

Le Préfet des Hauts-de-France
Préfet de la zone de défense et
sécurité Nord
Préfet du Nord

A

Mesdames et Messieurs les
maires du département du Nord

Objet : production locale d'équipements de protection pour la population

P/jointe : normes masques

La crise sanitaire qui frappe notre pays depuis plusieurs semaines déjà représente un défi de taille. Elle implique un changement en profondeur de nos habitudes de vie et de nos modes de travail, faute de quoi le pays, trop longtemps paralysé, pourrait subir une crise économique durable et difficilement réversible.

Disposer de capacités de production suffisantes de masques et de gel hydroalcoolique constitue l'une des conditions de la sortie progressive du confinement, et de la reprise de l'activité économique et sociale.

Le Président de la République l'a annoncé lors de son allocution du 13 avril : l'État, à partir du 11 mai et en lien avec les maires, devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. Pour les professions les plus exposées et pour certaines activités, son usage pourra devenir systématique.

Ce besoin en équipements de protection, en quantité significative, dépasse la date du 11 mai et s'inscrit dans la durée. Dans un contexte où la commande publique et privée sera amenée à se structurer et à s'amplifier de jour en jour, la solidarité de notre territoire est un atout incontournable pour nous permettre de réagir avec agilité et résilience à l'incertitude que pose la crise sanitaire du covid-19.

L'objectif est clair : être en mesure d'assurer l'autosuffisance de notre région en confection de masques grand public pour la population.

Par conséquent, je compte sur vous et votre engagement afin de faire fonctionner, dans vos communes, les réseaux de solidarité locale, les ateliers civiques et les circuits courts afin de fabriquer et de faire fabriquer des masques grand public.

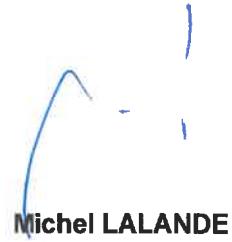
En pièce jointe de ce courrier, vous trouverez une infographie et toutes les références nécessaires à la confection de masques grand public respectant les normes en vigueur.

Je compte sur vous pour massivement diffuser cette information auprès de vos administrés afin de responsabiliser toute bonne volonté dans l'auto-protection individuelle, familiale et solidaire.

Cet effort sans précédent demandé à la population s'accompagnera bien évidemment d'efforts conséquents de la part du monde économique, que nous sollicitons en parallèle.

Les services de l'État se tiennent pleinement à votre écoute pour que nous puissions, tous ensemble, surmonter cette crise exceptionnelle.

La cellule mise en place à la préfecture pour vous accompagner dans cette démarche est joignable à l'adresse : pref-pdds-covid19-epi@nord.gouv.fr.



Michel LALANDE

